

Modification simplifiée N°1
du Plan Local d'Urbanisme
3 - REGLEMENT GRAPHIQUE

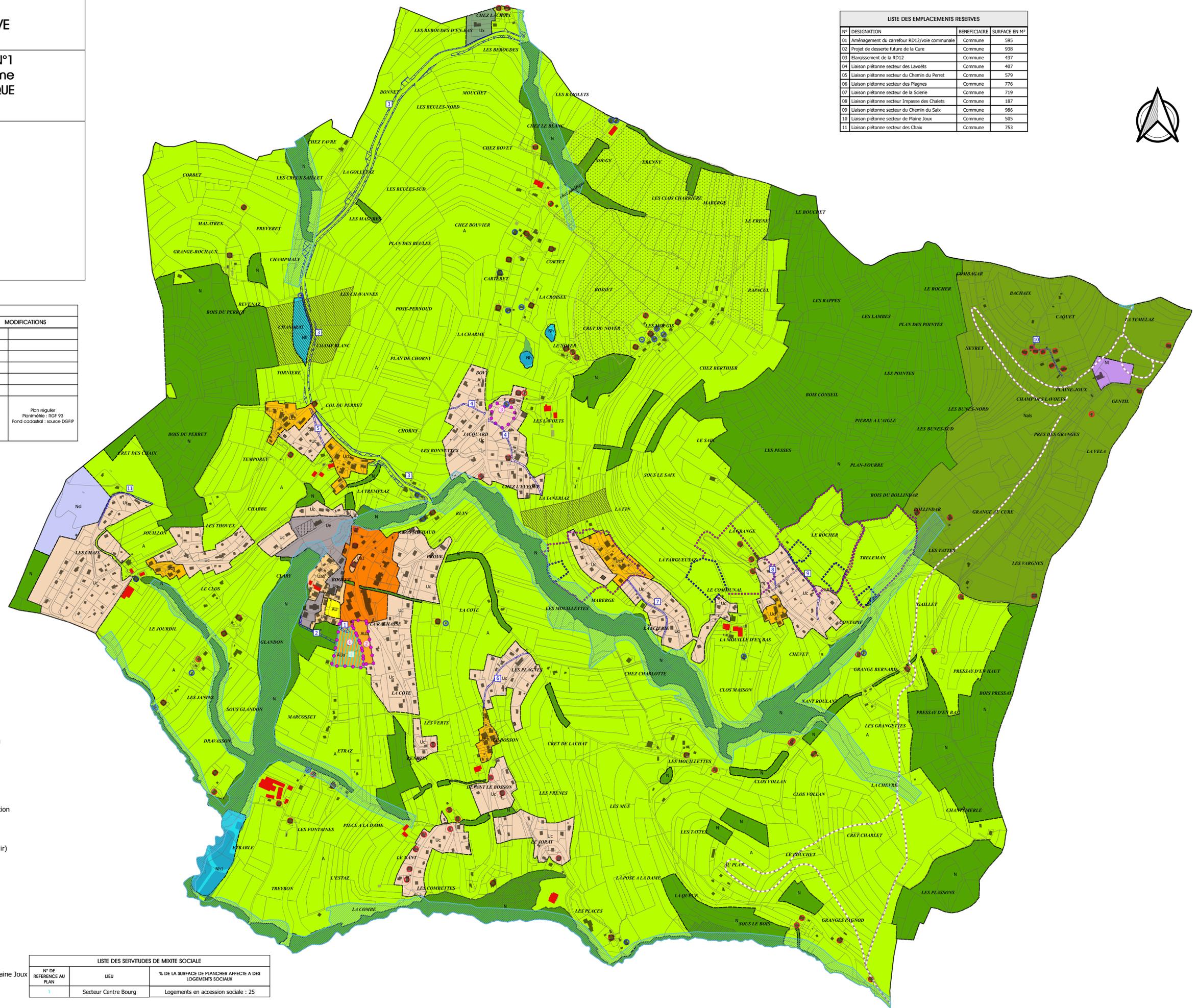
LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES			
N°	DESIGNATION	BENEFICIAIRE	SURFACE EN M²
01	Aménagement du carrefour RD12/voie communale	Commune	595
02	Projet de desserte future de la Cure	Commune	938
03	Elargissement de la RD12	Commune	437
04	Liaison piétonne secteur des Lavôlets	Commune	407
05	Liaison piétonne secteur du Chemin du Perret	Commune	579
06	Liaison piétonne secteur des Plagnes	Commune	776
07	Liaison piétonne secteur de la Sciere	Commune	719
08	Liaison piétonne secteur Impasse des Chalets	Commune	187
09	Liaison piétonne secteur du Chemin du Saix	Commune	986
10	Liaison piétonne secteur de Plaine Joux	Commune	505
11	Liaison piétonne secteur des Chaix	Commune	753



* Certifié conforme par le Maire et annexé à la présente délibération approuvant la modification simplifiée n°1 du P.L.U. en date du 20 janvier 2021 *

Le Maire
Patrick CHARDON

N° DE PIECE :	PROCEDURE	
	REVISIONS	MODIFICATIONS
ECHELLE : 1/5000		
Janvier 2021		
CONCEPTION Muriel CONORD-CARDE Christophe DEVOUASSOUX Architecte Urbaniste-Juriste 256, Chemin du Perroy PASSY	CARTOGRAPHIE Cabinet ARPENTAGE GÉOMETRE-EXPERT 165, Rue du Mont-Blanc 74170 SAINT-GERVAIS	Plan régulier Planimétrie : RG 93 Fond cadastral : source DGFIP



- Légende**
- INFO_LIN**
- Périètre de captage immédiat
 - Périètre de captage rapproché
 - Périètre de captage éloigné
 - Piste de ski de fond
 - Bâtiment agricole
- PRESCRIPTION_PCT**
- Bâtiment autorisé à changer de destination
 - Bâtiment patrimonial soumis à Permis de Démolir
 - Trame turquoise : Espaces naturels adjacents aux cours d'eau
- PRESCRIPTION_SURF**
- Boisements rivulaires
 - corridor écologique
 - prairie agricole d'intérêt écologique
 - Emplacement réservé pour équipement public
 - Servitude pour mixité sociale
 - Repérage des Orientations d'Aménagement et de Programmation
- ZONE_URBA**
- Ua : Urbanisation dense Centre Ville
 - Ua1 : Secteur de mixité fonctionnelle
 - Uah : Urbanisation ancienne, Centre Village (Permis de Démolir)
 - Uc : Habitat individuel
 - Uch : Urbanisation Centre Hameau (Permis de démolir)
 - Ue : Equipements et Services Publics
 - Ux : Secteur artisanal
 - AU : Zone d'Urbanisation future
 - AUa : Zone d'urbanisation en habitat collectif
 - A : Zone agricole
 - N : Zone naturelle
 - Nals : Secteur d'alpages et de pratiques sportives
 - Nh : Secteur naturel humide
 - Nh1 : Ancienne lagune
 - Nsl : Zone sports et loisirs
 - Nt : Secteur de STECAL pour l'aménagement touristique de Plaine Joux

LISTE DES SERVITUDES DE MIXITE SOCIALE		
N° DE REFERENCE AU PLAN	LIEU	% DE LA SURFACE DE PLANCHER AFFECTE A DES LOGEMENTS SOCIAUX
1	Secteur Centre Bourg	Logements en accession sociale : 25

LISTE DES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION		
N° DE REFERENCE AU PLAN	LIEU	DESTINATION
1	Densification du Bourg	Logements collectifs et intermédiaires
2	Densification du Bourg	logements intermédiaires
3	Densification des Lavôlets	logements intermédiaires